



Convocation à l'état des lieux de sortie

Par **clo59500**, le **24/03/2016** à **11:51**

Bonjour,

Mon propriétaire m'a donné congé pour vente avec un préavis de 6 mois. Comme le prévoit la loi, je peux partir à tout moment pendant ces 6 mois et c'est ce qu'il m'arrive, je déménage le 8 avril. J'ai envoyé une LRAR le 14 mars pour lui indiquer mon départ et lui proposer un EDL entre le 11 et le 15 avril suivant ses disponibilités.

Or, je ne pense pas qu'elle ira le chercher (déjà 1 semaine). Quels sont mes recours?

Puis-je mandater un huissier de justice pour faire l'EDL et lui remettre les clés sans avertir la propriétaire? Pourra-elle le contester? Puis-je laisser le montant du loyer pour le mois d'avril? Merci pour vos réponses

Par **cocotte1003**, le **24/03/2016** à **12:28**

Bonjour, oui vous pouvez demander à un huissier de faire l'état des lieux et lui remettre les clés. Commencer par envoyer une lettre simple à votre bailleur ou mieux téléphonez lui pour lui demander comment lui remettre les clés, cordialement

Par **clo59500**, le **24/03/2016** à **12:33**

J'ai déjà essayé de la contacter pour savoir pourquoi elle n'allait pas chercher le recommandé, "elle n'a pas que ça à faire" !

Son but est de me faire payer jusqu'à la fin de SON préavis mais la loi en est autrement. Moi il faut que je prouve que j'ai quitté le logement à une date précise pour éviter de payer les

loyers suivant.

Je pense attendre le retour du courrier et de là engager un huissier pour l'état des lieux.

Par **cocotte1003**, le **24/03/2016** à **13:20**

Alors contacter d'huissier car il fait qu'il convoque votre bailleur au moins huit jours avant,
cordialement

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **13:22**

[citation]Alors contacter d'huissier car il fait qu'il convoque votre bailleur au moins huit jours avant, [/citation]

Bonjour,

C'est 7 jours...

Par **clo59500**, le **24/03/2016** à **14:07**

oui, je ferai cela. Le courrier est gardé jusqu'à mercredi prochain.

Je ferai les démarches à ce moment là. Ça fera 12 jours calendaires avant la date que je lui avais proposée.

Merci pour vos réponses.

Savez-vous combien va me coûter cette démarche?